

que son nom était Morgan est sans fondement.”—  
Shea, *Charlevoix's Hist. of N. F.*, VI, 122, note.

1875. “ En l'année 1705, Santer Vincennes, de  
l'armée française, était à Kekionga.”—Goodrich et  
Tuttle, *Hist. of Ind.*, 358.

1882. “ François Bissot, sieur de la Rivière....  
Parmi ses nombreux enfants, on remarque la femme  
de Louis Jolliet, et Jean-Baptiste Bissot, sieur de  
Vincennes, officier distingué des troupes de la marine.”  
—Sulte, *Hist. des C. F.*, III, 11.

1882. “ Brûlés par les sauvages : Diron d'Arta-  
guette, aîné, le père Senat, jésuite, un fils d'Alphonse  
de Tonty, Coulanges Bissot, de Vincennes, Saint-  
Ange....”—*Ibid.*, VI, 119.

1882. “ Vincennes dérive son nom de celui de  
Jean-Baptiste Bissot, sieur de Vinsenne, qui naquit  
à Montréal en 1696. Il était officier de la marine  
française et fut commandant du poste militaire sur le  
Ouabache.”—Mallet, “ Very Rev. Pierre Gibault ; ”  
dans *The Washington Catholic*, 30 sept. 1882, note.

1883. “.... Le père Senat.... accompagna Vin-  
cennes, commandant du fort et probablement son  
fondateur, du nom duquel ce fort fut appelé Vin-  
cennes, dans son expédition contre les Indiens  
Chicachas en 1736.

“ François Morgande Vincennes, supposé par Mon-  
seigneur Hailandrière avoir été d'origine irlandaise.”  
Alerding, *Hist. of the Cath. Ch., diocese of Vincennes*,  
54.

1884. “ Finalement, en 1733, le poste du Ouaba-  
che, qui prit bientôt le nom de son commandant,  
gentilhomme canadien, Jean-Baptiste Bissot, appelé,  
du nom d'une seigneurie au Canada, sieur de Vin-  
cennes....